



# DEMANDE D'INSCRIPTION

## ANNEE SCOLAIRE 2020-2021

8 rue Georges Clemenceau  
45500 GIEN  
tel : 02-38-05-19-55  
Courriel : musique@espaceculturelgien.fr

### ETAT CIVIL DE L'ELEVE

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Sexe : masculin  féminin   
Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél domicile : \_\_\_\_\_ Tél mobile : \_\_\_\_\_  
Tél prof : \_\_\_\_\_ **Email obligatoire** : \_\_\_\_\_  
Etablissement scolaire fréquenté en 2020-2021 : \_\_\_\_\_  
Niveau scolaire à la rentrée 2020-2021 : \_\_\_\_\_  
Avez-vous déjà suivi des cours de musique : oui  non   
Niveau de formation musicale et nombre d'années effectuées : \_\_\_\_\_  
Niveau d'instrument et nombre d'années effectuées : \_\_\_\_\_

### RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

A remplir uniquement pour les élèves mineurs

En cas de garde alternée, remplir les coordonnées du père et de la mère.

#### MERE

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél domicile : \_\_\_\_\_  
Mobile : \_\_\_\_\_  
Tél prof : \_\_\_\_\_  
**Email obligatoire** : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_

#### PÈRE

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Date de naissance : \_\_/\_\_/\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
Tél domicile : \_\_\_\_\_  
Mobile : \_\_\_\_\_  
Tél prof : \_\_\_\_\_  
**Email obligatoire** : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_

Avez-vous des enfants déjà inscrits à l'école de musique ? oui  non

Si oui, précisez leur(s) nom(s) et prénom(s) : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

La formation musicale (solfège) est obligatoire pour les enfants jusqu'à la fin du 1<sup>er</sup> cycle (5 années de cours).

Pour les adolescents et les adultes, la formation musicale est obligatoire pendant deux ans.

La pratique collective est obligatoire pour tous à partir de la troisième année. Il est toutefois possible de s'inscrire uniquement à une ou plusieurs pratiques collectives sans cours individuel instrumental, ni formation musicale.

## DISCIPLINES INSTRUMENTALES (cours individuels)

Chant  (à partir de 16 ans sauf exception après avis du professeur )

Hautbois

Flûte traversière

Clarinette

Saxophone

Trompette/Cornet

Cor d'harmonie

Trompe de chasse

Trombone

Tuba

Piano  (Obligation de posséder un piano de 88 touches avec un toucher lourd)

Guitare classique

Violon

Violoncelle

Contrebasse à cordes

Accordéon

Guitare d'accompagnement

Guitare électrique

Guitare basse

Piano Jazz

Batterie/percussions

Les places étant limitées, il est demandé de choisir 3 instruments dans l'ordre de préférence parmi la liste ci-dessus.

Précisez si vous souhaitez une location d'instrument :

Oui

non

Si oui pour quel instrument : \_\_\_\_\_

Les instruments en rouge ci-dessus sont proposés à la location.

Atelier d 'Eveil ( Grande section )

Eveil Musical ( CP )

Formation Musicale

## PRATIQUES COLLECTIVES

Atelier piano 4-6 mains

Atelier jazz

Ateliers variétés

Atelier électrique

Atelier vocal adultes  (à partir de 16 ans sauf exception après avis du professeur )

Atelier vocal enfants/ados

Musique de chambre

Improvisation libre

Atelier MAO (Musique assistée par ordinateur)

Batucada

Ensemble de guitares classiques

Orchestre symphonique 1<sup>er</sup> cycle junior (cordes, vents, percussions)

Orchestre symphonique econd cycle et plus

Ensemble à vents

## FONCTIONNEMENT GENERAL

En cochant cette case, j'accepte les dispositions du règlement intérieur.

### SUIVI PEDAGOGIQUE :

L'inscription à l'école municipale de musique de Gien comprend la participation obligatoire aux activités prévues par l'établissement.

Je m'engage personnellement à suivre le travail de mon enfant. Pour cela, je prendrai régulièrement contact avec ses professeurs qui m'informeront de ses progrès et de son évolution.

Au cas où mon enfant ne pourrait suivre normalement les cours, je ferai mon possible pour en avertir rapidement le secrétariat. 3 absences consécutives non justifiées peuvent compromettre le maintien de l'élève dans l'établissement.

### PAIEMENT DE L'INSCRIPTION :

L'inscription est acquise pour l'année entière. Les périodes de cours et de congés suivent le calendrier scolaire officiel de septembre à juin.

Les inscriptions seront définitives au 10 octobre 2020. Après cette date, le coût de l'inscription sera entièrement dû. Le paiement est possible en 3 fois.

### SECURITE :

Je dégage l'école municipale de musique de Gien de toute responsabilité envers mon enfant en dehors de ses horaires de cours. J'ai bien pris note que mon enfant est sous la responsabilité de l'école municipale de musique qu'à partir du moment où il est confié au professeur dans sa classe et uniquement pour la durée du cours. Je dois m'assurer de la présence du professeur. L'école municipale de musique ne dispose pas d'un encadrement de surveillance en dehors des cours.

### CESSION DE DROITS A L'IMAGE :

J'autorise

Je n'autorise pas

l'utilisation de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de l'ensemble des activités proposées par l'école municipale de musique à l'intérieur ou à l'extérieur de ses locaux. Cette autorisation est consentie à titre gracieux pour toute l'année scolaire 2020-2021.

### AUTORISATION PARENTALE SORTIE PEDAGOGIQUE (uniquement pour les élèves mineurs)

J'autorise

Je n'autorise pas

mon enfant à participer aux manifestations organisées par l'école municipale de musique programmées à l'extérieur des locaux de l'établissement pour l'année scolaire 2020-2021.

### AUTORISATION DIFFUSION ADRESSE POSTALE ET MAIL

J'autorise

Je n'autorise pas

à communiquer mon adresse postale et adresse mail au service de l'action culturelle pour être informé de la programmation. Vous avez la possibilité à tout moment de vous désabonner via la newsletter.

Signature des responsables légaux